

ANNECY, LE LUNDI 8 DECEMBRE 2025

VIE INSTITUTIONNELLE

Le Conseil départemental s'est prononcé sur le vote du Budget 2026

L'Assemblée départementale a voté ce jour son Budget Primitif 2026 : il est équilibré à la somme de 1,461 milliard d'euros de dépenses et recettes réelles, dont 998 267 239 € en fonctionnement et 462 291 475 € en investissement. Retrouvez les principaux chiffres de ce Budget Primitif 2026.

➤ Secteur social : 522 M€

- **160,9 M€** alloués à la protection de l'enfance et maternelle, à la prévention et à la promotion de la santé, comprenant la création de dispositifs d'accueil, le renforcement des structures existantes et la lutte contre la désertification médicale.
- **74,9 M€** dans le cadre des actions mises en œuvres pour soutenir l'insertion professionnelle, notamment à travers l'accompagnement des allocataires du rSa.
- **275 M€** répartis entre la gérontologie, le handicap et la téléalarme. Une part est dédiée à l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) et à la prise en charge des frais d'hébergement des personnes âgées dans des établissements spécialisés. Pour les personnes en situation de handicap, ce financement couvre les frais d'accompagnement, d'hébergement, de transport dans les structures du département, ainsi que la réhabilitation et la reconstruction d'établissements recevant du public. Une part est également consacrée à la téléalarme, permettant d'apporter une aide sécurisée à domicile.
- **11 M€** en faveur du logement et de l'habitat, avec, d'une part, des dispositifs tels que « accompagner pour se loger » pour permettre aux populations les plus démunis de se loger et, d'autre part, des aides à la réhabilitation thermique du parc public, afin d'améliorer la sobriété des bâtiments.

➤ Infrastructures routières : 174,9 M€

Le budget alloué aux infrastructures routières comprend l'entretien et l'exploitation des routes, l'exploitation en viabilité hivernale, l'aménagement des voies vertes ainsi que l'amélioration et la sécurisation du réseau vis-à-vis des risques naturels.

➤ **Soutien à l'aménagement du territoire : 140 M€**

- **9,3 M€** consacrés à la politique agriculture et forêt, ainsi que **23 M€** dédiés à l'eau, l'environnement, le développement durable et les espaces naturels sensibles.
- **60,4 M€** pour la solidarité territoriale, comprenant les Contrats Départementaux d'Avenir et de Solidarité, les travaux d'assainissement et d'eau potable, les travaux d'électrification et d'éclairage public du SYANE.
- **16,8 M€** dédiés à la politique Tourisme et Randonnée, afin d'accompagner les acteurs du territoire œuvrant dans le développement et la promotion touristique. Également, **10,1 M€** consacrés aux délégations de services publics du Tramway du Mont-Blanc, du Train du Montenvers, des remontées mécaniques de Flaine et du refuge du Nid d'Aigle.
- **351 000 €** dans le cadre des Coopérations européennes et transfrontalières.

➤ **Collège, éducation et jeunesse : 130 M€**

- **96 M€** sont inscrits au BP 2026 pour la réhabilitation des collèges de Thonon-les-Bains, Champagne, Scionzier, Évian, La Roche-sur-Foron, Megève, Passy, Annecy (Meythet) et Saint-Paul-en-Chablais, ainsi que pour la reconstruction du collège de Saint-Jeoire-en-Faucigny et la construction des nouveaux collèges de Groisy et de Bonneville.
- **30,9 M€** pour assurer le bien-être et l'épanouissement des collégiens comprenant notamment la restauration dont l'achat de produits locaux, l'installation d'infrastructures sportives et le soutien aux initiatives éducatives locales (SIEL) qui encouragent la pratique d'activités sportives.
- **2,1 M€** en faveur de l'enseignement supérieur et de la recherche, dont la rénovation de l'Institut Universitaire Technologique et l'extension de l'Ecole Supérieure d'Art d'Annecy Alpes

➤ **Sport et culture : 35,3 M€**

- **16 M€** alloués dans le cadre de la politique sportive, visant à soutenir les clubs et collectivités, à travers des subventions pour les évènements sportifs, les athlètes ou l'acquisition d'équipements.
- **19,3 M€** destinés, d'une part, à la politique culturelle, patrimoniale et mémorielle du Département, incluant notamment la rénovation complète du site mémoriel de Morette et, d'autre part, aux Archives départementales.

Parmi les autres délibérations, six ont abordé les sujets suivants :

- **4,5 M€** attribués au Comité Départemental de Tourisme Haute-Savoie Mont-Blanc pour la mise en œuvre de son programme d'actions 2026, visant à promouvoir le territoire de la Haute-Savoie au niveau local, régional, national et international.

- Un soutien financier de 40% du coût des filets de pêche est accordé afin de soutenir les pêcheurs professionnels de Haute-Savoie, confrontés à une baisse des volumes pêchés.
- **100 000 €** destinés à la coopérative fruitière du Val d'Arly pour la mise en place d'un plan d'actions pluriannuel visant à optimiser sa collecte de lait et réduire son empreinte environnementale.
- **777 678 €** alloués à plusieurs organismes publics et privés pour la construction de 168 logements sociaux, dans le cadre du dispositif d'aide à la production de logements locatifs sociaux.
- **1 800 000 €** pour le projet d'extension et de rénovation de l'Institut de Formation en Soins Infirmiers et d'Aides-Soignants d'Ambilly, Annemasse, porté par le Centre Hospitalier Alpes Léman, afin d'augmenter sa capacité d'accueil. Également, **669 600 €** sont attribués au projet d'extension et de rénovation de l'Institut de Formation en Soins Infirmiers de Thonon-les-Bains, porté par les Hôpitaux du Léman, pour moderniser les conditions d'accueil et d'enseignement des étudiants.
- **315 900 €** attribués à la restauration de 14 monuments historiques ainsi qu'une subvention de **33 380 €** pour l'entretien des monuments aux morts et l'acquisition de drapeaux.

Cette séance a également été l'occasion de rendre hommage au Président Ernest Nycolin, décédé récemment et d'accueillir Madame Christine Megevand, nouvelle Conseillère départementale du Canton de La-Roche-sur-Foron.

CONTACTS PRESSE

Responsable Presse

Célia PICARD

06 89 19 46 62 / 04 50 33 58 61

Attachée de Presse

Leslie GUILLEMAIN

06 89 53 87 32 / 04 50 33 49 89

media@hutesavoie.fr

hutesavoie.fr/espacepresse

[@htesavoiepresse](http://htesavoiepresse)